



Ma robe de mariée craque, le magasin ne veut rien entendre

Par **sadbride**, le **13/06/2009** à **22:42**

Bonjour,

Je me suis mariée en août 2008. Ce jour là, qui devait être l'un des plus beaux jours de ma vie, m'a laissé un goût amer, lorsque vers 23h40 ma robe de mariée a craquée. Le magasin contacté depuis lors, ne veut reconnaître une quelconque responsabilité. Je souhaiterais savoir si j'étais dans mon bon droit de demander réparation? A force d'échanges d'emails entre le magasin et moi meme je me mets à douter de ma demande de réparation. Etant entendu que nous avons dis non à leur seule proposition qui était de je cite "étant réellement conscient du désagrément et de la contrariété engendrée, je vous propose à titre commercial la remise en état de la robe hors nettoyage (celui-ci étant déconseillé par le fabricant) et un bon d'achat de 400 euros à valoir sur tout nos articles. " sachant que je ne compte aucunement me remarier...

N'est ce pas trop tard pour tenter une action? (j'étais à l'étranger pour un an)

Je vous remercie par avance de l'aide que vous pourrez m'apporter.

Par **gloran**, le **19/06/2009** à **01:33**

Pour tenter une action, il faut des preuves, notamment permettant de dater de façon certaine l'événement ?

Il faut un préjudice réel. En dehors du ressenti immédiat, un juge considérera probablement qu'une robe qui se déchire à 23h passé, sur une piste de danse (par essence "agitée") ne

porte pas le même préjudice qu'une robe qui se déchire devant l'autel à l'église, sans événement particulier (on peut considérer que sur une piste de danse, quelqu'un peut déchirer la robe par accident).

Tout le débat sera donc là :

- les éléments de preuves à apporter : à part des photos et des vidéos dont il faudra prouver la fiabilité de l'horodatage, je ne vois pas,
- le préjudice : soumis à l'aléa - compréhensible - du juge.

Vous partez là dans un combat probablement perdu d'avance, ou, s'il est gagné, aura coûté plus que rapporté.

Désolé de vous démoraliser ainsi. Gardez plutôt en mémoire les moments positifs de votre mariage : c'est l'essentiel. Et sachez que, dans tous les mariages, il y a un truc qui foire - j'ai lu une fois sur un forum une fille qui, à 2h de passer à l'autel dans le sud de la France, découvre qu'elle avait oublié le bas de la robe à Paris. Parfois c'est moins grave, mais il y a [s]toujours [/s]quelque chose qui foire... et laisse justement un souvenir amusé à tous, passé le moment de stresser à gérer la situation.

Cordialement,